

La vocation de l'EPMECA est de former des futurs Enseignants de la Conduite avec une approche de la culture sécurité routière forte permettant de développer à terme des comportements sûrs chez les usagers de la route.

L'EPMECA bénéficie du soutien de la «Région des Pays de la Loire» à travers le dispositif de l'OFT (Offre de Formation Territorialisée). La formation de base est la préparation au BEPECASER (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière), diplôme obligatoire pour devenir professionnel de l'enseignement de la conduite (Moniteur auto-école).

L'EPMECA propose également la préparation à la mention «2 Roues», diplôme obligatoire pour devenir «Moniteur moto».



Conditions d'admission

Niveau de formation initiale :

- aucun diplôme minimum requis, toutefois un niveau de formation minimum équivalent au Bac est fortement conseillé
- les personnes non-titulaires au minimum du Brevet des collèges ou équivalent (voir liste des diplômes en Préfecture) doivent subir une épreuve préalable de «Contrôle de niveau»
- permis de conduire B ayant 2 ans d'ancienneté minimum

Les candidats ayant déposé un dossier à l'EPMECA sont convoqués à une journée de sélection comprenant :

- un questionnaire d'aptitudes
- un questionnaire de connaissances (code et sécurité routière)
- une synthèse de dossier avec commentaires
- un entretien
- un test de conduite

Durée

- préparation aux épreuves d'Admissibilité : 2 mois (octobre et novembre)
- préparation aux épreuves d'Admission : 7 mois (décembre à juin)
- préparation à la mention 2 roues : 2 mois (septembre et octobre)

Validation

- La formation EPMECA est validée par le BEPECASER (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière), diplôme délivré par le Ministère des Transports.
- La formation Moto est validée par la Mention Complémentaire «2 roues»

Fonctions exercées

Avec le diplôme du BEPECASER

- enseignant en auto-école
- enseignant en centre de perfectionnement de conduite
- intervenant sécurité routière en milieu scolaire et dans le monde professionnel

Avec un diplôme complémentaire

- enseignant moto et cyclo
- enseignant poids lourd
- formateur de moniteurs auto-école

Après concours

- inspecteur du permis de conduire

Contenu de la formation

La formation BEPECASER comprend 2 étapes obligatoires :

- préparation aux épreuves d'Admissibilité (octobre et novembre)
- préparation aux épreuves d'Admission (décembre à juin)

La première partie est axée essentiellement sur l'actualisation des connaissances en français (expression orale et écrite - synthèse de dossiers et entretiens oraux) avec une sensibilisation à la sécurité routière.

La seconde partie est constituée des enseignements spécifiques du BEPECASER (Programme du Ministère des Transports) et préparant au métier de moniteur auto-école :

- Code et sécurité routière - 161 h
- Pédagogie théorique - 42 h
- Pédagogie appliquée à la conduite - 42 h
- Droit - 21 h
- Technologie automobile - 49 h
- Assurance automobile - 14 h
- Pédagogie en salle - 140 h
- Pédagogie sur véhicule - 77 h
- Conduite commentée - 56 h
- Secourisme - 10 h
- Examens, évaluations et mises en situation - 88 h
- Stage en auto-école - 140 h